



Secrétariat général
Chaussée de Marche 935C
5100 Wierde (2^{ème} étage)

TEL +32 81 55 41 70
FAX +32 81 55 41 79
EMAIL info@aftnet.be

Centre de formation
Avenue du Grand Large 4
B 7000 MONS

TEL +32 65 32 96 10
FAX +32 65 32 96 19
EMAIL centre@aftnet.be

IBAN : BE30 0016 1061 8211 N° d'entreprise : 419.663.570 TVA : BE 0419 663 570

A.S.B.L RECONNUE ET SUBVENTIONNÉE PAR LA FÉDÉRATION WALLONIE - BRUXELLES



Wierde, le 4 octobre 2021

Aux présidents, secrétaires et trésoriers
des clubs

N/Réf. : SD/SL/2021Lettre accompagnement convocation AG extraordinaire 2021.doc

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le quorum des deux tiers pour pouvoir voter les propositions de modifications aux statuts n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée générale statutaire du 25 septembre dernier, une Assemblée générale extraordinaire doit être convoquée.

Cette Assemblée générale extraordinaire se tiendra le **lundi 18 octobre 2021 à 18.30 heures au Centre ADEPS La Mosane de Jambes, Allée du Stade, 3 à 5100 Jambes.**

Le seul point à l'ordre du jour sera l'examen et le vote des propositions de modifications aux statuts. L'Assemblée pourra voter quel que soit le nombre de clubs présents ou représentés.

Le guichet d'accueil sera ouvert dès 18.00 heures.

Vous trouverez ci-joints la convocation et l'ordre du jour. Ces documents et les annexes sont envoyés par newsletter à l'adresse e-mail renseignée pour le club, aux présidents, aux secrétaires et aux trésoriers.

Je vous signale que votre club peut être représenté par un de ses correspondants officiels qualifiés, à savoir :

- ✓ Le président ou
- ✓ Le secrétaire ou
- ✓ Le trésorier

A défaut, il vous est possible de donner mandat à un de vos affiliés, pour autant que celui-ci dispose d'un document à l'en-tête du club signé par un des correspondants qualifiés énumérés ci-dessus.

Par ailleurs, il vous est également loisible de donner procuration à un autre club (quelle que soit la région). Le représentant désigné par ce club devra alors être porteur de la procuration que vous avez donnée à son club. Un club ne peut disposer que d'une procuration.

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions, merci de bien vouloir retourner le formulaire-réponse à sophie.lambotte@aftnet.be pour le mercredi 13 octobre 2021.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments sportifs.

Samuel DEFLANDRE,
Secrétaire général

Partenaires principaux



Partenaires officiels



Partenaires média

